

ACADÉMIE NÎMOISE DE SELF DÉFENSE

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019

DISCIPLINES :

AÏKIDO ADULTE (DES 14 ANS) SYSTEMA ADULTE (DES 14 ANS) SYSTEMA ENFANT (DE 6 ANS A 13 ANS)

1ère inscription Renouvellement Adhérent(e) C.O.C.G.P Parrainage (voir au dos)

Madame Monsieur (Merci d'écrire lisiblement- Nom de l'adhérent) Date d'inscription : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Tél domicile : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| Tél portable : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Date de naissance : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| Profession :

Mail (**IMPORTANT pour recevoir toutes informations relatives au Club**) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : Téléphone : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Pièces à joindre obligatoirement le jour de l'inscription à remettre avant la séance :

Certificat médical datant de moins de 3 mois ou attestation personnelle (réinscription) 1 Photo d'identité Paiement (Espèces- Coupons Sport- Chèque(s) (de préférence))

Adhésion annuelle ADULTE (TTC)

AÏKIDO ADULTE - 200€*

SYSTEMA ADULTE - 200€*

*Licence OBLIGATOIRE non-comprise. 1 STAGE ANSD OFFERT

Adhésion trimestrielle ADULTE (TTC)

AÏKIDO ADULTE - 75€*

SYSTEMA ADULTE - 75€*

*Licence OBLIGATOIRE non-comprise.

Adhésion mensuelle ADULTE (TTC)

AÏKIDO ADULTE - 30€*

SYSTEMA ADULTE - 30€*

*Licence OBLIGATOIRE non-comprise.

Au cours (TTC)

AÏKIDO ADULTE - 5€*

SYSTEMA ADULTE - 5€*

*Licence OBLIGATOIRE non-comprise

Adhésion Annuelle Enfant/Adolescents

SYSTEMA ENFANT - 150€*

SYSTEMA ADOLESCENT - 150€*

*Licence OBLIGATOIRE non-comprise. 1 STAGE ANSD OFFERT

Adhésion trimestrielle Enfant (TTC)

SYSTEMA ENFANT - 60€*

SYSTEMA ADOLESCENT - 60€*

*Licence OBLIGATOIRE non-comprise.

Adhésion mensuelle Enfant (TTC)

SYSTEMA ENFANT - 25€*

SYSTEMA ADOLESCENT - 25€*

*Licence OBLIGATOIRE non-comprise.

Au cours (TTC)

SYSTEMA ENFANT - 5€*

SYSTEMA ADOLESCENT - 5€*

*Licence OBLIGATOIRE non-comprise.

Tarifs >Licence Aïkido/Systema FFAB : 36€ (sans IJ) 46€ (avec IJ) 56€ (Dirigeant)

2^{ème} licence(-6€ pour la deuxième licence.) Merci de cocher la case !

Règlement : (règlement en plusieurs fois possible) Payé le : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Montant Chèque(s) : Règlement en |_|_| fois (6 fois maximum -voir article 2 du règlement intérieur au verso)

n° chèque(s) :

Espèces: autres (coupons sport,...) :

J'autorise l'association ANSD à recueillir les informations de formulaire dans un fichier pour la gestion du fichier des licenciés. Elles sont conservées pendant 2 ans et sont destinées à l'usage exclusif de l'association ANSD. Conformément à la loi, je peux exercer mon droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant contact@ansd-artsmartiaux.fr

Règlement Intérieur

Article 1 : Conditions d'adhésion

L'adhésion sera effective lorsque l'adhérent :

- se sera acquitté du paiement de sa cotisation (chèque au nom de l'ANSD)
- aura fourni le certificat médical d'aptitude à la pratique du sport ou signé l'attestation en bas de page.
- aura fourni 1 photo d'identité.
- aura remis la fiche d'inscription et la demande de licence remplies
- aura signé le règlement intérieur

L'adhérent doit rendre son dossier d'inscription complet au plus tard lors de la troisième séance.

Article 2 : Cotisation

- Les adhérents doivent s'acquitter prix total de la cotisation, dont le montant est fixé par l'association chaque année.
- La cotisation comprend l'assurance pour chacune des disciplines Systema et Aïkido.
- Le paiement se fera en une fois ou au moyen de plusieurs chèques, encaissés aux dates convenues par avance.
- Les cotisations ne sont ni remboursables, ni reportables, ni transmissibles quel qu'en soit le motif. Exceptionnellement, en cas de force majeure, le bureau pourra être amené à se réunir et statuera au cas par cas.

Article 3 : Assurance

- L'adhésion comprend une assurance auprès d'Allianz Assurance, valable dans le créneau horaire des cours dispensés. Le club décline toutes responsabilités en dehors des heures de cours.
- Les informations relatives au contrat d'assurances sont disponibles sur demande auprès du bureau de l'association.
- Il est rappelé aux adhérents qu'en cas d'accident, la déclaration doit être faite dans les 48h auprès du bureau.

Article 4 : Responsabilité

- La responsabilité du club, pour les mineurs, s'en tient à la durée des stages. Les trajets, pauses repas ou attentes en dehors de l'enceinte de la salle d'entraînement restent sous la responsabilité des parents ou tuteurs.
- Un vestiaire est mis à disposition des adhérents pour les stages en salle, aucune surveillance n'étant assurée par l'association il est déconseillé d'y laisser ses effets personnels. Le Club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de tout objet laissé dans les vestiaires ou la salle d'entraînement, il en est de même pour les stages en extérieur.

Article 5 : Horaires et cours

- Des modifications d'horaires ou de lieu peuvent être établies en cours d'année, voire exceptionnellement, des annulations de stage. **Une note d'information, sera adressée par mail aux adhérents.**

Article 6 : Tenue

- Le port de bijoux lors des séances d'entraînement (bagues, gourmettes, bracelets, montre, chaîne, boucles d'oreille, piercing ... liste non exhaustive) est fortement déconseillé et peut être interdite.
- Pour les cours en salle il est préférable de porter des chaussures semelles souples et claires, utilisées seulement à cet effet, afin de respecter les locaux et tapis qui nous sont loués.

Article 7 : Offre Parrainage

UN STAGE DE SYSTEMA, ORGANISÉ PAR L'ANSD, (D'UNE VALEUR DE 30€) OFFERT POUR LE PARRAINAGE D'UN NOUVEL ADHÉRENT (Pour chaque nouvelle inscription au club pour la saison complète d'un nouvel adhérent n'ayant jamais pratiqué au sein de l'ANSD ou COCGP. Cette offre concerne les adhérents déjà inscrits pour la saison 2017-2018).

Article 8 : Droit à l'image

- Les adhérents autorisent, sauf indication contraire, la diffusion de leur image sur les différents supports médiatiques (presse, télévision, internet, etc.)

- j'atteste par la présente, avoir répondu « non » à toutes les questions du cerfa N°15699*01 (QS_SPORT)
- Je soussignée, déclare avoir pris connaissance et adhère aux statuts et règlement intérieur de l'association (<http://ansd-artsmartiaux.fr>) ainsi qu'à l'ensemble des textes régissant le fonctionnement de la FFAB et de ses organismes (www.ffab-aikido.fr).

Nom-prénom et Signature de l'adhérent ou du représentant légal (pour enfant mineur)

Avec la mention « lu et approuvé »

Nom :

Prénom :